

## « Refuges pour chauves-souris »

Depuis de nombreuses années, **Chiroptera Neuchâtel – CCO recense les colonies de reproduction de chauves-souris** dans tout le canton de Neuchâtel. Nous obtenons les informations sur les colonies à la suite d'interventions, d'études ou simplement par le signalement de particuliers.

Avec le projet « Refuges pour chauves-souris », Chiroptera Neuchâtel - CCO souhaite établir un contact durable avec chaque propriétaire de bâtiment connu pour abriter des chauves-souris d'espèces prioritaires, afin de garantir la protection du gîte à long terme.

La signalisation du gîte à l'aide d'une plaquette rappelle le rôle et la responsabilité de chacun et permet de sensibiliser correctement chaque propriétaire. Par des informations périodiques, le contact personnel est maintenu.



Signalisation d'un gîte à l'aide d'une plaquette.

## Chiroptera Neuchâtel – CCO

L'association Chiroptera Neuchâtel – CCO est l'organisme officiel chargé par le Service de la Faune, des Forêts et de la Nature du Canton de Neuchâtel de la conservation des espèces de chiroptères vivant sur son territoire, en application de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN) de 1966 et de la Convention de Berne.

**De plus amples informations sur les aménagements possibles pour la conservation des chauves-souris en bâtiment sont disponibles sur notre site internet : [www.chiroptera-ne.ch/activites/les-protger](http://www.chiroptera-ne.ch/activites/les-protger)**



Installation d'une armoire à rhinolophes apportant un micro-climat plus favorable dans les combles.

Photos : V. Uldry

Illustration : C. Jaberg d'après J.-F. Noblet (2005)

CHIROPTERA NEUCHÂTEL – CCO  
c/o MUZOO  
Replat du Dahu 1  
CH-2300 La Chaux-de-Fonds

[www.chiroptera-ne.ch](http://www.chiroptera-ne.ch)  
[contact@chiroptera-ne.ch](mailto:contact@chiroptera-ne.ch)  
SOS chauves-souris : 079 941 84 59

Coordonnées bancaires :  
IBAN CH59 0900 0000 1281 9942 5



# Des chauves-souris dans la maison



## Informations – conseils

Oreillards roux



CHIROPTERA NEUCHÂTEL – CCO  
c/o MUZOO  
Replat du Dahu 1  
CH-2300 La Chaux-de-Fonds

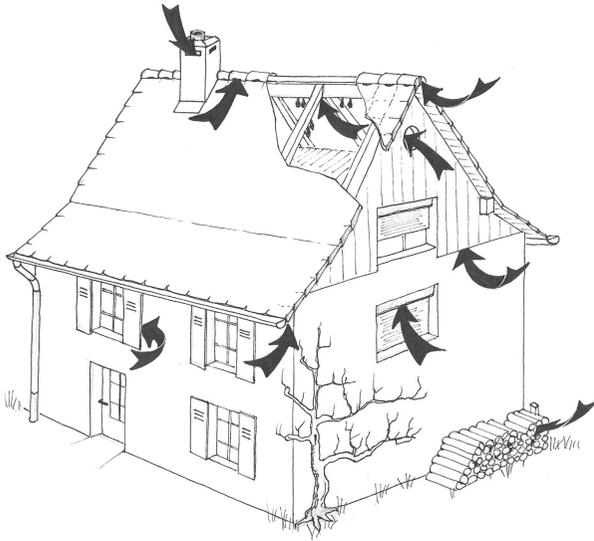
[contact@chiroptera-ne.ch](mailto:contact@chiroptera-ne.ch)  
SOS chauves-souris : 079 941 84 59  
IBAN CH59 0900 0000 1281 9942 5

## Pourquoi chez nous ?

Alors que certaines chauves-souris préfèrent les cavités des vieux arbres ou les grottes et falaises, beaucoup d'espèces trouvent **dans nos maisons** un lieu chaud et tranquille pour y **élever leurs jeunes** à la belle saison, ou simplement pour se reposer.

Les chauves-souris sont des mammifères sociaux et peuvent former d'importantes colonies dans de petites anfractuosités **en façade** ou **en toiture** sous les tuiles faîtières, passant donc souvent inaperçues.

Parfois elles se réfugient dans les **combles** ou les **caves** de certains bâtiments.



Possibles gîtes de chauves-souris sur un bâtiment.

## Pourquoi les protéger ?

De nombreuses menaces pèsent sur elles à tous les niveaux de leur cycle de vie. La **perte de gîtes**, le **dérangement** lors de l'hibernation, l'utilisation d'**insecticides**, la **destruction des territoires de chasse** et la **pollution lumineuse** sont les principales causes de leur déclin. Leur faible taux de reproduction, avec un seul petit par année, les rend d'autant plus vulnérables à ces différents impacts. En Suisse, **toutes les espèces de chauves-souris sont protégées légalement**, tout comme leurs gîtes.

## Les conserver en bâtiment

Les bâtiments constituent un élément clé pour la conservation de la plupart des espèces de chauves-souris. Elles doivent ainsi être **prises en compte** lors de la **planification de travaux**, notamment dans les toitures.



La rénovation de la toiture d'un bâtiment abritant des chauves-souris doit se faire lorsque celles-ci ne sont pas présentes.

### Comment ?

- Contacter préalablement Chiroptera Neuchâtel - CCO pour bénéficier d'un conseil gratuit.
- Effectuer les travaux **en dehors des périodes où les chauves-souris sont présentes**. La période la plus favorable s'étend **entre (août) septembre et mars**.
- Lors d'un **traitement de charpente**, utiliser des produits **non toxiques** pour les chauves-souris et achever les travaux avant janvier pour laisser le temps aux odeurs de se dissiper.
- Préserver un **accès aux combles ou à la toiture**. Cela peut être un simple œil-de-bœuf en façade, le décalage de la tuile faîtière en bout de toit ou une découpe latérale dans quelques tuiles faîtières.
- Créer ou maintenir un **surcomble froid** en n'isolant que le plancher pour conserver un volume favorable à certaines espèces.
- Conserver quelques **disjointements et fissures** en façade pour les petites espèces.
- Lors de constructions ou isolations de bâtiments existants **intégrer des nichoirs** à chauves-souris **dans la façade**.

## Limiter les nuisances

Les colonies peuvent parfois occasionner certaines nuisances notamment en raison de leurs déjections. L'installation d'une **bâche au sol** ou de **planches en façade** permet de récupérer le guano des chauves-souris, qui constitue un excellent engrais qui plus est !

## Nichoirs à chauves-souris

Certains nichoirs spécialement conçus pour les chauves-souris peuvent être installés à l'extérieur des bâtiments pour leur offrir des gîtes alternatifs. Il existe également la possibilité d'intégrer des nichoirs dans la façade lors de nouvelles constructions ou d'isolations de bâtiments existants.



Nichoirs installés sur la façade du MUZOO, La Chaux-de-Fonds

## Un jardin favorable

En plus du bâtiment, certaines mesures sur l'aménagement extérieur peuvent favoriser le maintien ou l'installation d'une colonie :

- Limiter l'éclairage extérieur
- Favoriser les haies d'essences indigènes et les prairies fleuries
- Ne pas utiliser de pesticides